

Je sais les doutes de la société sur ses possibilités d'y arriver, mais je ne dispose à l'heure actuelle d'aucun renseignement susceptible de modifier l'opinion que j'ai exprimée plus tôt, soit que la société sera en mesure d'atteindre ces objectifs.

M. McMillan: Madame le Président, j'ai une question supplémentaire pour le ministre de l'Environnement. Le chef du parti libéral de l'Ontario et le ministre lui-même ont cité largement ce qui semble être des études confidentielles privées du ministère fédéral de l'Environnement à l'appui de leur opinion selon laquelle Inco peut effectivement respecter ces dispositions de la directive, et même les dépasser largement en ce qui concerne la réduction des fumées génératrices de pluies acides. Le ministre déposera-t-il ces études à la Chambre afin que les députés et la population en général puissent juger de la justesse des déclarations faites par des gens comme le président d'Inco, selon lesquelles la société ne peut se conformer à ces normes de lutte contre la pollution engendrée par les émanations de fumée?

M. Roberts: Madame le Président, nous sommes d'avis que d'ici quatre ou cinq ans, l'Inco pourrait réduire ses émissions bien en-deça des niveaux indiqués pour les deux premières étapes prévues dans l'ordonnance de réglementation.

Nous nous sommes dits disposés à diffuser l'étude justifiant cette prévision. Toutefois, il faudrait tout d'abord supprimer certains noms et certains renseignements qui nous ont été communiqués à titre confidentiel. Cependant, je le répète, nous sommes disposés à communiquer aux intéressés le fond du rapport.

* * *

L'INDUSTRIE

LE PROGRAMME DE RABAIS POUR LES ACHETEURS CANADIENS

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Je vais la lui poser tout doucement pour ne pas l'offusquer.

Le ministre a sans doute constaté une baisse marquée des ventes, au Canada, de véhicules fabriqués en Amérique du Nord et plus précisément au Canada. Quand pouvons-nous nous attendre à voir adopter au Canada un programme de rabais semblable à celui qu'ont mis en œuvre les trois grands aux États-Unis en vue d'aider non seulement les travailleurs, mais aussi les concessionnaires et les consommateurs canadiens?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, la ristourne dont parle mon collègue est une réaction des constructeurs automobiles américains aux conditions du marché dans leur pays. Je vais assurément communiquer d'urgence avec eux pour savoir s'ils envisagent des mesures analogues au Canada.

Une voix: Vous avez dit cela il y a déjà deux semaines.

M. Gray: Il serait certes éminemment souhaitable d'offrir aux consommateurs canadiens des conditions d'achat sembla-

bles à celles offertes aux États-Unis où les conditions du marché sont analogues.

M. Deans: Madame le Président, si j'ai bien compris le ministre ce dernier a déclaré qu'il allait communiquer . . .

Une voix: Il a déjà dit cela il y a deux semaines.

M. Deans: Je suis sûr que le ministre n'est pas oublieux au point de ne pas se rappeler qu'il a dit la même chose le 16 mai dernier. Le ministre s'est-il renseigné? Quelle a été la réponse? Quand pouvons-nous compter sur cette ristourne?

Des voix: Bravo!

M. Gray: Madame le Président, je crois que mon collègue vient de démontrer que c'est lui qui est oublieux parce que sa question portait alors sur la société Chrysler.

M. Deans: Ce n'est pas moi qui ai posé cette question mais le député de Churchill.

M. Gray: Mon collègue dit que la question venait du député de Churchill. Je savais qu'il y avait beaucoup de divisions au sein de son parti mais je ne me rendais pas compte qu'elles étaient si profondes que l'un de ses députés refuse qu'on lui accorde le mérite de quelque chose qu'a dit un autre.

Des voix: Oh, oh!

• (1440)

M. Gray: Madame le Président, mon honorable ami projette peut-être déjà une campagne d'investiture du genre de celle qu'il a ratée au niveau provincial, et à la suite de laquelle il a quitté la scène provinciale pour la scène fédérale. Peut-être va-t-il maintenant passer à la scène municipale.

Des voix: Bravo!

M. Gray: Nous avons interrogé les responsables de Chrysler. Ils ont répondu que la situation du marché ne justifiait pas ici de mesures de ce genre. Si mon honorable ami est aussi d'avis que la situation du marché canadien s'est dégradée autant que celle du marché américain, il se fera sûrement un plaisir d'abonder dans le sens des pressions que je fais auprès de tous les constructeurs automobiles d'ici.

* * *

[Français]

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

ON DEMANDE QUAND DÉBUTERA LA CONSTRUCTION D'UN ÉMETTEUR À CHAPLEAU, ONTARIO

M. Ray Chénier (Timmins-Chapleau): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État et ministre des Communications en sa qualité de responsable de la Société Radio-Canada. Étant donné que la Société persiste à croire que les travaux de construction d'un émetteur à Chapleau ne peuvent continuer sous prétexte que l'hiver n'est pas encore terminé, le ministre pourrait-il informer la Société que le dégel a bel et bien eu lieu à Chapleau vers la fin d'avril, et peut-il assurer les citoyens de Chapleau que les travaux reprendront le plus tôt possible? Enfin, le ministre pourrait-il dire à la Chambre à quelle date la programmation de la télévision de Radio-Canada sera en ondes à Chapleau?